Question 1

Faut-il payer un abonnement pour consulter Jurisprudence Bénin?
Réponse:Non. Jurisprudence Bénin est un outil gratuitement mis à la disposition des citoyens béninois. Il participe d'un effort de démocratisation de l'information juridique dans le respect des principes de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) en matière de gouvernance électronique.